

édito

Éditorial

Lors de la première Assemblée Générale de la nouvelle mandature, le Président Jean-Louis MOUTON a d'emblée évoqué les problèmes et soucis de l'Artisanat, en présence de Monsieur Devimeux, Secrétaire Général de la Préfecture, représentant Monsieur le Préfet et de Monsieur Guicheteau, Trésorier Payeur Général, nous faisant part des revendications légitimes allant de la qualification à l'installation, des droits et devoirs identiques de tout travailleur quelle que soit la nationalité des entreprises...

A la grande satisfaction des anciens et nouveaux membres de cette Assemblée.

Le jeu des chaises musicales d'un changement de gouvernement, a ramené Renaud Dutreil à l'Artisanat lui confiant le soin de défendre au Parlement un nouveau texte consacré au développement et à la transmission des petites entreprises.

Par ailleurs, notre nouveau 1^{er} Ministre, Dominique DE VILLEPIN a consacré la quasi totalité de son discours de politique générale aux très petites entreprises, en promettant des allègements de charges en tous genres.

Que de bonnes nouvelles!

Cependant il faudrait que les mesures annoncées soient simples et ne changent pas sans cesse et que les annonces soient suivies d'effets, un point sur lequel les patrons d'entreprises Artisanales sont particulièrement sensibles.

Jacky Halé

Vice-Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de Haute Marne.

Bravo les artisans !



Les élèves de 4^e et de 3^e à la découverte de nos métiers.

Sommaire

→ LES ACTIONS DE LA CHAMBRE

Bravo les Artisans ! - 10, 11 et 12 juin : Le salon de Limoges

page 2

→ ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

CNPA : Aides financières - CAPEB : TVA 5,5 %

page 3

→ LE DOSSIER DE MÉTIERS

Les actions du CAD

pages 4-5

→ INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les formations d'août et septembre
Des nouvelles de l'ORAC du Pays sud haut-marnais

page 6

→ LES MOUVEMENTS DU RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

page 7

Bravo les Artisans !

Bravo les Artisans!

Le Conseil Général ouvre ses portes aux collégiens et à l'Artisanat. Cela fait 10 ans que cette opération de découverte de nos métiers et de nos entreprises par les collégiens de 4^e et 3^e a été lancée par le Ministère de l'Éducation Nationale et celui des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce et de l'Artisanat. Cela fait également 10 ans que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne anime cette action.

16 élèves des collèges Louise Michel et Saint-Saëns de Chaumont, Joseph Cressot de Joinville et les Franchises de Langres se sont retrouvés le 03 juin dans la salle de réception du Conseil Général pour présenter leurs réalisations de l'année en présence des représentants du Conseil Général, de l'Inspection Académique et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Cette année encore, cette rencontre du monde de l'enseignement et de celui de l'Artisanat fut réciproquement enrichissante. La richesse et la modernité de nos métiers seront, souhaitons-le, sources de vocations.



Différents travaux réalisés par les jeunes dans le cadre de l'opération

Les 10, 11 et 12 juin : Le salon de Limoges

Le retour à la terre est une valeur montante. Tous les 2 ans, le salon « Projets en Campagne », est l'occasion de réunir les ambassadeurs de territoires ruraux et ceux qui veulent commencer une vie nouvelle loin de la ville.

Cette année, parmi 78 territoires, la Haute-Marne était représentée par le Pays de Langres et le Pays de Chaumont, accompagnés de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de l'A.D.A.S.E.A. (secteur agricole). C'était pour nous l'occasion de valoriser notre département, et de diffuser des offres identifiées d'entreprises à transmettre sur notre territoire, de locaux intéressants à céder, ainsi que quelques offres d'emploi et de formation.

42 contacts ont été noués, dont une partie concerne l'artisanat. L'équipe ayant participé au salon, a maintenant pour tâche de transformer des prises de contact en implantations effectives.

C'est l'une des voies à emprunter pour apporter un regain de vitalité à notre département et tenter de contrecarrer l'exode rural.

L'AGENDA

03 mai	Rencontre de Monsieur le Sous-Préfet de Langres avec le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
09 mai	Bureau de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
10 mai	Bureau de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat
17 mai	Assemblée Générale SOCAMA à Chaumont
19 mai	Commission d'appel d'offres (travaux au C.F.A.I.D.)
20 mai	Réunion avec monsieur le Député Maire de Saint-Dizier, la C.C.I. et le Président des Vitrines sur le dossier « commerce de proximité »
20 mai	Conseil de gestion du Fonds d'Assurance Formation régional
23 mai	Assemblée Générale Initiative 52
24 mai	Assemblée Générale du C.F.A.I.D.
24 mai	Trophées de la dynamique artisanale à Metz
26 mai	Commission de la Formation Professionnelle de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
26 mai	Réunion de lancement de l'enquête apprentissage.
30 mai	Conseil d'Administration des abattoirs
30 mai	Commission du Développement Économique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
03 juin	Restitution finale du travail des élèves au Conseil Général dans le cadre de l'opération « Bravo les Artisans »
06 juin	Réunion interrégionale de lancement de l'antenne Champagne-Ardenne du GNOP.
08 juin	Commission des finances de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
15 juin	Bureau de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat
21 juin	Assemblée Générale de l'A.P.C.M. à Paris
22 juin	Bureau et Assemblée Générale de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
23 juin	Bureau de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat

l'Internet par France Télécom



wanadoo

Appelez
le 1016 &
l'agence par téléphone
pour les pros
appel gratuit de chez vous



Conseil National des Professions de l'Automobile

Aides financières



Une CONVENTION NATIONALE D'OBJECTIFS permet aux professionnels de l'automobile d'investir dans la prévention des risques professionnels.

L'employeur a l'obligation d'organiser la santé et la sécurité au travail. Conscient de l'importance que la profession intègre la prévention des risques dans son organisation, le CNPA s'est engagé pour que ses adhérents puissent bénéficier d'aides à la réalisation de projets en ce sens. Vous souhaitez améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail au sein de votre entreprise : sous certaines conditions, vous pouvez obtenir des aides financières en signant un contrat de prévention avec votre Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) ou votre Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS).

Qu'est-ce qu'une Convention Nationale d'Objectifs (CNO) ?

C'est un accord signé pour 4 ans entre la CNAMTS et une ou plusieurs organisations professionnelles. Elle est spécifique à une activité ou un secteur d'activités.

Elle permet aux PME des activités concernées de signer des contrats de prévention avec leur CRAM ou CGSS. Ces entreprises ont alors la possibilité de bénéficier d'aides financières pour

réaliser des projets visant à l'amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail.

Signature

Le CNPA a signé avec la CNAMTS une **Convention Nationale d'Objectifs spécifique aux activités de Réparation Automobile le 15 décembre 2004.**

Entreprises concernées

Pour bénéficier du dispositif, l'entreprise doit réunir 4 conditions :

- Entrer dans le champ d'application de la CNO, par le numéro de risque sécurité sociale utilisé pour la tarification Accident du Travail/ Maladie Professionnelle (AT/MP) → numéros de risque concernés : 354AC - 371ZA - 501ZA - 501ZB - 501ZC - 502ZC - 502ZD - 502ZF ;
- Avoir un effectif global inférieur à 200 salariés ;
- Être à jour de ses obligations sociales, et notamment avoir réalisé son Document Unique, qui est l'aboutissement d'une démarche d'évaluation des risques ;
- Avoir un projet de prévention après une prise en compte d'une démarche globale de prévention

pour les principaux risques présents dans l'établissement. (Par exemple, les risques liés aux produits tels que peinture, solvant, gaz d'échappement, carburant, huile,...).

Dispositions financières : consulter le CNPA
Étapes de mise en place : consulter le CNPA
Besoin de renseignements supplémentaires?

Adressez-vous à votre correspondant CNPA départemental au 03.25.32.44.25.

Pour savoir ce qui peut rentrer dans le cadre de votre projet, vous trouverez la Convention Nationale d'Objectifs et son avenant sur le site Internet du CNPA rubrique : Environnement / Santé Sécurité / Convention Nationale d'Objectifs.

CONTACT

CNPA Haute-Marne - 9, rue Decrès
52000 Chaumont 03.25.32.44.25
Fax 03.25.32.67.81
e-mail : s52@cnpa.fr

CAPEB

TVA 5,5 %



A moins de six mois de la date d'échéance fixée au 31 décembre 2005, nous ne sommes toujours pas dans la capacité de vous dire si le taux réduit de TVA à 5,5% est reconduit, voire pérennisé...

C'est pourquoi nous vous préconisons d'insérer dans vos devis la clause ci-après vous permettant de répercuter l'éventuelle application du taux normal de TVA :

« La TVA à acquitter subira les variations éventuelles découlant des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors du paiement des factures »

Même si de nombreux indicateurs économiques affichent clairement l'intérêt de la mesure, mais surtout démontrent les effets dramatiques qu'occasionnerait sa disparition, nous restons

néanmoins dans l'attente d'une réponse officielle de la Commission Européenne.

En effet, chiffres à l'appui, la TVA à 5,5 % est incontournable : une étude d'impact sur la TVA à 5,5 % réalisée par le cabinet I + C pour la période d'application 1999-2004 révèle que la mesure a généré 3,8 milliards d'euros d'activités supplémentaires, créé 52 800 emplois et réduit de 31 700 le nombre de chômeurs... Mais elle révèle surtout que la disparition, de la TVA à taux réduit engendrerait une perte d'activité de près de 3,8 milliards et la disparition de 66 000 emplois tous secteurs confondus.

Même si le gouvernement français nous assure, par différents courriers adressés à la CAPEB Nationale, de son appui pour la poursuite de cette mesure...

Nous devons rester vigilants et poursuivre avec la CAPEB le combat qu'elle mène depuis 1996 pour cette mesure dont elle est à l'origine.

Pour cela et pour prouver notre détermination à tous, nous vous proposons de sensibiliser le grand public sur la nécessité de maintenir cette indispensable mesure en mettant à la disposition de vos salariés, voire de vos clients, etc...

le tee-shirt réalisé par la CAPEB mentionnant les slogans suivants :

- sur le devant : «QUAND LE BATIMENT VA, TOUT VA»
- sur le dos : «POUR UNE TVA A 5,5 % »

Nous vous invitons par voie de conséquence à commander dès aujourd'hui des tee-shirts à l'aide du bon de commande ci-après :

TVA à 5,5 % BON de COMMANDE : TEE-SHIRTS TVA à 5,5 %
« QUAND LE BATIMENT VA, TOUT VA » - « POUR UNE TVA A 5,5 % »

A retourner accompagné de votre règlement à la CAPEB, 8, bd Barotte, BP 54 52002 CHAUMONT CEDEX

Tél : 03.25.35.04.20 Fax : 03.25.35.04.29 - E.Mail : capeb.52@dial.oleane.com

N'hésitez pas à vous joindre à nous concrètement en affichant ouvertement notre revendication pour une TVA à 5.5 %.

Quoi de plus révélateur qu'une équipe d'hommes du bâtiment travaillant ensemble sur un chantier en affichant leur conviction quant au maintien de la TVA à 5.5 % !!!!

L'Entreprise :

Adresse :

Passer la commande de :

.....Tee-shirts de taille XL x 5 € l'unité = € TTC
Tee-shirts de taille XXL x 5 € l'unité = € TTC
Tee-shirts de taille XXXL x 5 € l'unité = € TTC (auxquels s'ajouteront les frais de port en cas d'envoi.)

Mon règlement interviendra à réception de la facture. Fait à le

Signature

Les actions

Le CAD a pour mission principale, la promotion des métiers de l'Artisanat et de leurs filières de formation professionnelle.

Dans cet objectif, et à la demande des établissements scolaires et des organismes de formation, le CAD propose des séances d'information en direction des jeunes et de leurs professeurs. Ces interventions ont pour vocation la présentation des métiers artisanaux et les filières de formation qui y conduisent.

Ces séances sont aussi l'occasion pour les jeunes de rencontrer des artisans et d'établir un dialogue.

En effet, qui mieux qu'un professionnel est capable de parler de son métier ?

Comment se déroule ces séances d'information du CAD ?

En voici deux exemples :

Des professionnels parlent de leurs métiers...

Dans le cadre d'une collaboration entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne et le Collège Louise-Michel de Chaumont, une séance d'information sur les métiers de l'Artisanat a été organisée par le Centre d'Aide à la Décision.

Le 25 janvier 2005, deux artisans, Conseillers de l'Enseignement Technologique : M. Driout, artisan messenger des métiers du bâtiment et M. Folleau, restaurateur à Montigny-le-Roi, sont venus promouvoir leurs métiers.

Les collégiens de 3^e, option professionnelle¹ ont pu bénéficier d'une information concrète sur les métiers du bâtiment et de l'hôtellerie-restauration.

Rien n'a été oublié : le descriptif des différents métiers, les filières de formation, les conditions de travail, les salaires.

Attentifs et intéressés, les jeunes n'ont pas manqué d'interpeller les artisans sur leur expérience professionnelle : leur formation, la création de leur entreprise, l'évolution de leurs métiers...

Les autres métiers de l'Artisanat n'ont pas été oubliés : une vidéo présentant des portraits de jeunes artisans (pâtissier, boucher, mécanicien agricole, coiffeur...) a clôturé cet après-midi d'information sur les métiers de l'Artisanat.



1. Cette option, en cours d'expérimentation, dans certains collèges, permet aux jeunes volontaires de bénéficier de stages, de visites d'entreprises, de lycées professionnels et de CFA afin de leur faire découvrir les métiers et le monde l'entreprise. Cette option doit se généraliser à la rentrée 2005.

**PRÊT EXPRESS
SOCAMA
SANS CAUTION
PERSONNELLE**

JUSQU'À 30 000 €*
POUR LES
PROFESSIONNELS

* Sous conditions d'admissibilité

**Vous avez
toujours détesté
qu'on vous prenne
votre bien.**

www.bplc.fr

0 820 33 70 00*

135 agences

**BANQUE POPULAIRE
LORRAINE CHAMPAGNE**

ns du CAD

Un artisan fait visiter son entreprise...

Le 16 mars 2005, les élèves de 4^e du Lycée Agricole de Choignes ont pu découvrir l'entreprise MERLIN-PENNÉ à Brethenay.



Certains de ces collégiens étant vivement intéressés par l'apprentissage, le CAD a répondu à leurs interrogations : Comment se présenter en entreprise ? comment faire un CV ? Comment montrer sa motivation ? Quelles sont mes obligations dans l'entreprise ? Combien de temps passé en entreprise ? Et au CFA ?...

M. Penné a mobilisé, pour l'occasion, tout le personnel de son entreprise qui a pu répondre aux diverses questions des jeunes et de leurs professeurs.

Cet artisan a présenté les différentes activités de son entreprise et donc les différents postes de travail : mécanique, carrosserie, vente, secrétariat ainsi que son travail de chef d'entreprise.

Les jeunes élèves ont donc pu entrer au cœur d'une entreprise artisanale et y découvrir le travail de toute une équipe de professionnels.

Parallèlement à cette visite d'entreprise (la classe étant séparée en deux groupes), l'animatrice du CAD a présenté les différents métiers de l'Artisanat et leurs formations professionnelles.



Un grand merci aux artisans qui se sont mobilisés sur ces deux actions d'information !

*Si vous souhaitez faire découvrir votre entreprise et vos métiers :
Contactez le Centre d'Aide à la Décision !*

Mlle Lucie VIAL
Animatrice-Conseil sur les Métiers
03.25.32.89.57 (ligne directe) ou cad@cm-haute-marne.fr

Les formations d'août et septembre

AOÛT Attestation de Formation aux premiers secours :
L'AFPS est constituée de 10 modules.
2 jours - les 23 et 24 août 2005 (69 €)

Capacité professionnelle de conducteur de taxi :
Préparation à l'examen de capacité professionnelle de conducteur de taxi.
1^{re} partie (nationale) : 6 jours - du 07 au 16 septembre 2005 (348 €)
2^e partie (départ.) : 2.5 jours - du 10 au 14 octobre 2005 (160 €)

SEPTEMBRE Réussir la formation de votre apprenti(e) :
Situier la place, le rôle et les obligations du Maître d'Apprentissage. Connaître les nouvelles réglementations sur l'apprentissage.
2 jours - les 14 et 15 septembre 2005 (33,40 € pour les artisans et leurs conjoints ; 364 € pour les salariés)

Fleuristes : Fleurs intemporelles :
Objectifs : Connaître les méthodes d'élaboration des produits séchés, lyophilisés, stabilisés, glycerinés, glanés et de leur conservation.
2 jours - les 19 et 20 septembre 2005 (33,40 € pour les artisans et leurs conjoints ; 510 € pour les salariés)

Comment faire une publicité qui soit vue, lue, ...et crue ! :
Réalisez vos publicités, élaborer votre plan de communication.
1 journée - le 21 septembre 2005 (16,70 € pour les artisans et leurs conjoints ; 182 € pour les salariés)

Prendre la parole : Les principes fondamentaux de la vente.
Vous êtes de plus en plus souvent appelés à prendre la parole, parfois à l'improviste...
2 jours : les 26 et 27 septembre 2005 (33,40 € pour les artisans et leurs conjoints ; 364 € pour les salariés)

Les formations diplômantes

Le Brevet de Maîtrise
Le Brevet de Maîtrise s'adresse aux salariés et chefs d'entreprise de l'artisanat désireux de développer leurs compétences professionnelles et managériales. Il a pour vocation d'accompagner le perfectionnement professionnel de ces publics et de les préparer à l'exercice de leur fonction de direction ou d'animation d'équipe au sein d'une entreprise du secteur des métiers. La formation peut être également proposée à des jeunes ayant suivi par alternance un cursus de formation : CAP, diplôme technique de niveau IV.
Recrutement à compter du 1^{er} septembre 2005 (0,69 € de l'heure pour les artisans et leurs conjoints ; 1.38 € pour les salariés)

Le B.C.C.E.A.
Le Brevet de Collaborateur de Chef d'Entreprise Artisanale se propose d'apporter au collaborateur du chef d'entreprise une formation aux techniques commerciales, de gestion, de secrétariat, etc..., dont le but est de lui permettre de capitaliser et formaliser les savoirs et savoir-faire mis en œuvre dans le cadre de leurs fonctions.
Recrutement à compter du 15 septembre 2005 (0,69 € de l'heure pour les artisans et leurs conjoints ; 1.38 € pour les salariés)
A compter du 22 septembre 2005 démarrage des modules **Bureautique et Communication** ;
A compter au 23 mars 2006 : démarrage des modules **Gestion et Commercial**.

CONTACT

Renseignements et inscription :
Joëlle BEAUFREZ
Ligne directe 03.25.32.89.52
Télécopie 03.25.32.89.50
e-mail : formation@cm-haute-marne.fr

Urgent

Des nouvelles de l'ORAC du Pays nord haut-marnais

Le comité de pilotage, qui s'est réuni le lundi 06 juin 2005, a décidé de prolonger l'opération jusqu'en décembre 2005. Mais si vous avez un projet, c'est dès à présent que vous devez contacter le Pays nord haut-marnais qui constituera avec vous votre dossier de subvention.

Débutée en avril 2003, l'Opération de Restructuration du Commerce et de l'Artisanat (ORAC) du Pays nord haut-marnais a pour objectif de renforcer la compétitivité des commerçants et des artisans par un accompagnement financier à hauteur de 20 % de

leurs investissements (sous réserve de remplir les critères d'éligibilité).

L'ORAC du Pays nord haut-marnais intervient sur tout le territoire du nord de la Haute-Marne, hors ville de Saint-Dizier, pour des investissements en outil de production neuf, en aménagement immobilier, ou encore pour les devantures (investissement minimum de 5 000 €, plafond de 50 000 €).

Le bilan à ce jour de l'ORAC fait état de plus de 70 dossiers ayant reçu un avis favorable de la part des financeurs de l'opération (Région, Etat, Europe) :

- Montant des investissements éligibles aidés : **1 868 071 €**
- Montant des subventions programmées : **372 416 €** dont **235 391 €** ont d'ores et déjà été versés.

CONTACT

Animateur ORAC :
Lise BUSSON
Hôtel de ville - 52130 WASSY
Tél. 03.25.55.28.23

Mai - Juin 2005

Créations - Reprises

- SARL PLASTIQUE RETRAITEMENT - RETRAITEMENT ET BROYAGE DES MATIÈRES PLASTIQUES - LANGRES
- SARL CFTP - TERRASSEMENTS DIVERS - MONTREUIL-SUR-THONNANCE
- SARL ALTERNATIVE MOTO - RÉPARATION AUTOMOBILE MÉCANIQUE - CHAUMONT
- LENFAN JESSY - ÉLAGUAGE ET ENTRETIEN ESPACES VERTS - LONGEAU-PERCEY
- SARL STAR LIGHT INFO - RÉP. DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - CHAUMONT
- SARL KATY COIFFURE - COIFFURE MIXTE EN SALON - SAINT-DIZIER
- SARL TOPLA - INSTALL. ÉLECTRIQUE - EUFFIGNEIX
- ORESTE BERNARD - INSTALL. ÉLECTRIQUE - LANGRES
- LEROUX STÉPHANE - MÉCANIQUE AUTOMOBILE - DOULEVANT-LE-CHÂTEAU
- CHAREAU ÉDOUARD - FINITION DE MEUBLES EN BOIS, SCULPTURE - HÛMES-JORQUENAY
- DERREZ STEVE - INSTALLATION D'EAU ET DE GAZ - PRAUTHOY
- BRESSON MICHEL - MÉCANIQUE AUTOMOBILE - CHASSIGNY
- SARL BOBINAGE DU TRIANGLE - RÉPARATION ET MAINTENANCE DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES - VILLIERS-EN-LIEU
- EURL MAR'YR CENTRE YVES ROCHER - SOINS DE BEAUTÉ - SAINT-DIZIER
- PIRODDI NATHALIE - COIFFURE EN SALON - BOURBONNE-LES-BAINS
- WEITZEL DANI - FABRICATION PIZZAS ET SANDWICHS - MUSSEY-SUR-MARNE
- SARL AZ CLOTURE - MÉTALLERIE, SERRURERIE - VILLE-EN-BLAISOIS
- EURL VENTE INSTALLATION AGENCEMENT - MENUISERIE BOIS ET MATIÈRES PLASTIQUES - PREZ-SOUS-LAFAUCHE
- SARL TECHNOGRAVURA FRANCE - FAB. DE ROULEAUX POUR L'IMPRIMERIE - CHAUMONT
- SCODITTI AUDREY - COIFFURE À DOMICILE - ROUVROY-SUR-MARNE
- JACQUES AURÉLIE - ÉTALAGE, DÉCORATION - MANDRES-LA-COTE
- SARL PEINTURE DU TRIANGLE - PEINTURE INTÉRIEURE - SAINT-DIZIER
- EURL S.M.T. - TRAITEMENT ET REVÊTEMENT DES MÉTAUX - FAYL-BILLOT
- SARL ABA-PIER - BOUCHERIE-CHARCUTERIE - CHAUMONT
- SARL AU JOLI BOIS - PRÉPARATION DE PLATS À EMPORTER - MONTIER-EN-DER
- SARL MULTIFERM DU VAL - BOUCHERIE-CHARCUTERIE - LE VAL-D'ESNOMS
- GIRAULT ÉRIC - INSTALLATION ÉLECTRIQUE - LANGRES
- CHARLES MARTIAL - MÉCANIQUE AUTOMOBILE ET POIDS LOURDS - SAINTS-GEOSMES
- FELS MAGALI - COIFFURE EN SALON - DOULEVANT-LE-CHÂTEAU
- SARL COUTURIER-DROUOT - RESTAURATION RAPIDE À EMPORTER - LANGRES
- M & S MONTRES ET BIJOUX - RÉP. DE MONTRES, HORLOGES ET BIJOUX - SAINT-DIZIER
- SARL MICKAEL COUSIN ET ROMAIN ROUBEYRIE - MENUISERIE BOIS ET MATIÈRES PLASTIQUES - CHÂTEAUVILLAIN
- EURL PUBLIGRAPHIX - TOUX TRAVAUX D'IMPRIMERIE - CELLES-EN-BASSIGNY
- MORINI JESS - PEINTURE EXTÉRIEURE - SAINT-DIZIER
- GIRAULT MARTINE - FABRICATION-RÉNOVATION DE CANAPÉS, FAUTEUILS, POUFS - LAVERNOY
- BOURGIS JEAN-MARC - COUVERTURE PLOMBERIE ÉTANCHÉITÉ - COURCELLES-SUR-BLAISE
- RAMDANI GILLES - MÉTALLERIE, SERRURERIE - CHOILLEY-DARDENAY
- CURE DAVID - RESTAURATION RAPIDE - CHAUMONT
- ROBERTY STÉPHANE - CLIMATISATION, CHAUFFAGE - CHAUMONT
- SARL EMJ POLISSAGE AJUSTAGE - POLISSAGE ET AJUSTAGE - ROLAMPONT

Cessations d'activités

- KLINGER CHRISTOPHE - RÉCUPÉRATION DE RECYCLABLES - LANGRES
- PICAUDE CHRISTIAN - TAXI - SAINT-DIZIER
- POPPE NELLY - COIFFURE EN SALON - SAINT-DIZIER
- SPIGARIOL TIZIANO - RESTAURATION RAPIDE - CHAUMONT
- DABEL FRANÇOIS - COUVERTURE ZINGUERIE - NEUILLY-SUR-SUIZE
- BRIOT LAURENT - PRÉPARATION ET CUISSON DE PIZZAS - RACHECOURT-SUR-MARNE
- VAUMEREL JACKY - PRÉPARATION DE PLATS CUISINÉS - JONCHERY
- BAZENET MICHEL - CHARCUTERIE - CHAUMONT
- SARL MENUISERIE CHRISTOPHE FRÈRES - MENUISERIE BOIS ET MATIÈRES PLASTIQUES - SAINT-DIZIER
- MIAUX JEAN-FRANÇOIS - COMPOSITION ET PHOTOGRAVURE - SAINT-DIZIER
- DEFAWE GISÈLE - COIFFURE EN SALON - BRICON
- MONVOISIN PIERRE - PLOMBERIE, INSTALLATIONS SANITAIRES - BROUSSEVAL
- PENSÉE CHRISTIAN - PLOMBERIE, ZINGUERIE, SANITAIRE - CHAUMONT
- MOCQUET JAMES - ÉBÉNISTERIE - OUTREMÉCOURT
- NOCUS PIERRE - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - VILLIERS-EN-LIEU
- FORET GILLES - RÉPARATION AUTOMOBILE - SAINT-DIZIER
- SARL MORELLE BOIS - SCIAGE ET RABOTAGE DU BOIS - FARINCOURT
- DULPHY JEAN-FRANÇOIS - RÉALISATIONS INFORMATIQUES - ROLAMPONT

ERRATUM: Dans notre numéro précédent, était mentionnée la radiation de monsieur MENDÈS-RUI Manuel, travaux de couverture, plomberie, zinguerie à Chaumont. En fait, cette disparition de l'entreprise individuelle est consécutive à sa transformation en SARL MENDÈS, sans interruption de l'activité.



Nous vous accompagnons dans tout ce qui vous donne envie d'avancer.

- ▶ SAINT-DIZIER - 23, rue du Docteur Mougeot - Tél. 03 25 96 04 40
- ▶ CHAUMONT - 3 & 5 rue Laloy - Tél. 03 25 30 61 00
- ▶ LANGRES - 2, place Diderot - Tél. 03 25 87 74 00



www.snvb.fr

• MAAF PROFESSIONNELS

• **ÊTRE À VOS CÔTÉS, c'est aussi**
évaluer et répondre à l'intégralité de vos besoins.

• MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

→ Assurez la continuité de votre activité en cas de sinistre (envoi de prestataires 24h/24, 7j/7, remise d'un chèque d'a-compte et indemnisation sous 48h maximum dès réception de votre accord).

• PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

→ Maintenez votre niveau de vie à tout moment grâce à nos assurances Complémentaire Santé, Prévoyance et Retraite, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.


• ASSURANCE AUTO

→ Choisissez une assurance sur mesure qui inclut l'Assistance 0 km avec prêt d'un véhicule si nécessaire.

• VIE PRIVÉE

→ Habitation, épargne, assurance scolaire... Protégez également votre vie privée avec MAAF Professionnels.

Vous souhaitez rencontrer un conseiller MAAF Professionnels pour obtenir gratuitement et sans engagement de votre part une étude personnalisée.

→ Appelez le  N° Indigo 0 825 325 350

0,12€ TTC/mn à partir d'un poste fixe



la référence qualité prix

Vous souhaitez transmettre votre entreprise et votre savoir-faire ?



Entreprises à Reprendre

[http : //w.w.apcm.com/bnoa](http://www.w.apcm.com/bnoa)

Soyez présents sur Internet grâce à la Bourse Nationale des entreprises Artisanales.

Contactez-nous : Jean-Paul CHAUSSADE

tél : **03.25.32.19.77**

Métiers

Revue bimestrielle de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne
9, rue Decrès 52000 Chaumont
Tél. 03 25 32 19 77 - Fax : 03 25 32 89 50
e.mail : chambre.metiers.52@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Patrick VIARD
Imprimerie du Petit-Cloître, 52200 Langres
N° ISSN 1242 2428
N° commission paritaire 3 034 ADEP
Prix : 1,52 €